

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Déclaration trimestrielle AAH auprès de la Caf ou MSA (Formulaire 14208\*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 14208\*01

Permet de déclarer les ressources perçues les 3 derniers mois.

#### Attention

les gratifications de stage n'ont pas a être déclarées. Pour accéder à la liste complète des ressources à déclarer, veuillez consulter la notice du formulaire.

